

Paris, le 23 décembre

Avertissement aux lecteurs : Cet article, qui s'adresse à des personnes connaissant mal les armées et le métier des armes, a été proposé, sans suite, à un grand quotidien. Je souhaite vous le faire connaître et vous pouvez le diffuser si vous le souhaitez.

Par ailleurs, je profite de ce courrier pour vous adresser mes meilleurs vœux pour 2010 et vous remercier des encouragements que j'ai pu recevoir cette année.

*Général de corps d'armée (2S) Dominique Delort
Promotion Lt-colonel Brunet de Sairigné (67-69)*

Oui, je reconnais ¶

Comme les Français le savent, une plainte contre X a été déposée pour « mise en danger délibérée de la vie d'autrui » à la demande de proches de soldats tués le 18 août 2008, lors d'un combat entre deux sections françaises renforcées d'une unité afghane et des talibans dans la région d'Uzbin en Afghanistan.

C'est avec beaucoup d'attention que les militaires suivent cette affaire qui a toute son importance dans le contexte actuel. De jeunes officiers m'ont demandé de donner mon point de vue, celui d'un officier qui n'est plus en activité certes mais qui pour eux doit donner son avis, sa vérité, pour éclairer un débat dont les tenants paraissent oubliés par beaucoup.

Oui, moi aussi, je le reconnais, j'ai mis en danger la vie d'autrui dans les combats auxquels j'ai participé dans des opérations en Afrique et au Proche-Orient et à un niveau différent dans les Balkans. J'ai mis en danger mes hommes comme mes cadres et parfois la population présente dans certaines zones de combat.

J'ai toujours su que ce serait le cas lors des engagements armés et ceci comme tous les officiers, les sous-officiers et la plupart des soldats. Le propre du combat c'est qu'il oppose brutalement des adversaires déterminés à s'imposer par la force dans un affrontement où la mort est là car le « feu tue » et tue encore. Cette mort voulue de façon « délibérée » par l'ennemi, l'adversaire, le terroriste avec des moyens que la société réproouve plus encore, est d'une nature différente de celle trouvée dans un accident quel qu'il soit. Chacun le sent bien, encore ne faut-il pas l'oublier.

Ces engagements se situent toujours pour accomplir des missions, in fine, La Mission que fixent le chef des armées, le Président élu des Français, qui décide pour le bien de la France et la protection des Français.

Que faire alors ? Comme toujours les réponses sont différentes et complémentaires.

Il y a l'entraînement, l'entraînement aux armes de tous types, aux tactiques particulières. De là découlent des éléments majeurs, la discipline du feu, la cohésion des unités et la maîtrise de la force indispensables pour respecter, dans le cadre des lois et des règlements, les règles d'engagement validées par le politique. Nos hommes suivent un entraînement spécifique de plus de 6 mois avant de partir en Afghanistan.

Est-ce suffisant ? Non, l'équipement complète d'une part la protection et d'autre part la puissance que l'on peut donner à chaque combattant, quelle que soit sa fonction. Les plus hautes autorités militaires passent leur temps à essayer d'obtenir ce qui serait nécessaire et les hommes, sur le terrain, ont toujours rêvé avoir mieux et régulièrement leurs capacités s'accroissent, celles de l'adversaire font souvent de même. C'est une règle immuable depuis la lutte entre le javelot et le bouclier. Je suis convaincu que la liberté d'action du politique, lorsqu'il veut agir dans le monde, est toujours dépendante de ce qu'il a consenti comme efforts pour l'armée de son pays.

Le troisième point est la formation des cadres officiers et sous-officiers. La France n'a pas de retard dans ce domaine et pour le moment elle a la chance d'avoir des hommes et des femmes de qualité, volontaires pour accepter des responsabilités y compris au combat où il faut autorité, courage et compétence.

Au combat l'adversaire est là, lui aussi plus ou moins expérimenté et armé mais déterminé. A cela s'ajoutent les circonstances, les aléas, la chance, oui la chance ou la malchance. A haut niveau on parlerait de l'art de la guerre plutôt que de science, au ras du sol, sous les balles, c'est plus difficile à définir, sans doute une alchimie entre volonté, cohésion, savoir faire, courage et dévouement.

Oui, je reconnais la mise en danger délibérée de mes hommes dans les combats où j'ai commandé et aussi la souffrance ressentie lors de la mort au combat de soldats ou d'innocents. Avec tous ceux qui ont connu l'épreuve du feu, la sanction du feu, je crois pouvoir affirmer que cela reste gravé à vie dans la mémoire. Les Français le savent bien pour avoir côtoyé les anciens combattants des grandes guerres mais aussi d'Indochine et d'Algérie. Les « jeunes » anciens combattants sont comparables.

Oui, je suis solidaire de tous les cadres, comme de tous les soldats, qui connaissent le combat. Il n'est pas toujours facile d'expliquer, lucidement, complètement et clairement, pourquoi on a gagné ou pourquoi ce ne fut pas le cas. C'est peut-être le cas pour cette embuscade. Ce soir-là les talibans ont eu l'impression d'avoir gagné et pourtant à l'heure actuelle ils ont été refoulés de la vallée par nos soldats et, espérons-le, les forces légales pourront s'y implanter définitivement.

Peut-on imaginer, devant un tribunal, reconstituer les conditions du combat avec « toutes » les parties engagées ? C'est-à-dire, bien évidemment, avec aussi les talibans et ceci afin d'être « équitable » ? ! C'est absurde, on le voit bien !

Oui, nos soldats, comme les sous-officiers et les officiers, sont mis en danger, pour remplir les missions de notre pays, ils le font parce qu'ils ont choisi de servir, comme leurs cadres, avec une abnégation et une générosité qui méritent le respect et votre confiance.

Général de corps d'armée (2s) Dominique Delort
Président de la Saint-Cyrienne, association des élèves et anciens élèves de l'ESM de Saint-Cyr